



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sectes

Question écrite n° 118055

Texte de la question

M. Pascal Terrasse souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le rapport 2006 de la mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) remis récemment au Gouvernement. Ce rapport insiste sur les risques, notamment financiers, que font peser les dérives sectaires de certaines organisations sur les personnes âgées et sur les personnes handicapées, ainsi que sur leurs familles. Les atteintes aux personnes âgées ou aux personnes handicapées sont effet particulièrement odieuses en raison de la situation de faiblesse des personnes concernées. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il entend prendre afin de renforcer la sécurité des personnes handicapées et des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118055

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1496